

LA VILLE DE PARIS **RECRUTE** par concours

18 Technicien·nes Supérieur·es en GÉNIE CLIMATIQUE

Inscriptions au concours du 8 mars au 2 avril 2021

Les 18 postes sont à pourvoir à la Direction des Constructions Publiques et de l'Architecture (DCPA), qui assure la sécurité et l'entretien de 3 600 bâtiments municipaux. Elle gère les dépenses d'énergie dans les bâtiments de la collectivité, réalise des travaux de construction, de maintenance ou de réhabilitation, veille au respect des engagements environnementaux et à l'équilibre qualité-coût-délais..

En tant que technicien·ne supérieur·e en génie climatique, vous êtes en charge des installations de chauffage, ventilation et climatisation de la collectivité parisienne.

Votre mission consiste à :

- assurer la maintenance préventive et corrective sur les installations de toutes tailles et de tous types
- optimiser le fonctionnement des installations dans le respect du plan climat air énergie
- suivre le cas échéant, la réalisation de travaux d'amélioration et de réparation
- assurez la traçabilité et la communication de vos actions.

Vous êtes amené·e à intervenir en autonomie à l'aide d'outils numériques.

En rejoignant les équipes de la Ville de Paris, vous contribuez directement à améliorer le quotidien des parisien·nes. Vous participez à proposer un service public innovant et de qualité. La Ville de Paris vous offre également l'opportunité de progresser dans votre carrière professionnelle grâce à des programmes de formation qui vous permettront d'évoluer selon vos envies.



PROFIL

- Être titulaire d'un baccalauréat technologique, professionnel ou équivalent dans le domaine du génie climatique ou disposer d'une ancienneté dans la fonction publique (voir brochure du concours)
- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique

Renseignements & inscriptions



www.paris.fr/recrutement

Ville de Paris
DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris

Épreuves à partir du 17 mai 2021